

Objet : alerte canicule (niveau 3) / changement d'organisation / enfants scolarisés

Lundi 24 juin 2019, le Préfet a activé le plan Canicule (niveau 3). A ce titre, la municipalité a décidé de prendre des mesures dès aujourd'hui, mardi 25 juin, pour protéger les usagers notamment les enfants.

Ainsi jeudi 27 juin et vendredi 28 juin, il n'y aura pas d'enseignement scolaire au sein des 3 écoles de Loriol (Jean-Jacques Rousseau, Jules Ferry et Saint François) **l'après-midi.**

Pour les parents qui ne peuvent pas venir chercher leur enfant, **un service minimum sera organisé gratuitement.**

L'organisation des temps périscolaire et scolaire de ces 2 journées sera donc la suivante :

1) matin avant l'école : temps périscolaire organisé comme d'habitude,

2) ensuite, après le temps d'enseignement scolaire du matin (horaires propres à chaque école), les enfants sont « récupérés » par leurs parents :

- dès la fin des cours, dans leur école.

- ou après la cantine (pour celles et ceux qui sont inscrits) entre 13h15 et 13h30, dans leur école.

-ou pris en charge **gratuitement** par les services de la commune (ou par leurs propres enseignants pour les élèves de St François), pour un accueil centralisé vers la salle des fêtes - salle climatisée - de la commune de Loriol (**merci de munir vos enfants de maillots de bain & serviette le cas échéant, si nous organisons une sortie à la piscine.**)



Attention, pour les enfants de l'école élémentaire J. Ferry, la sortie scolaire programmée vendredi 28 juin est annulée aussi veuillez penser à inscrire votre ou vos enfants à la cantine si nécessaire.

3) De 15h50 à 16h15, les parents viennent chercher leur enfant à la salle des fêtes.

☞ **Le service du car de la plaine est maintenu, il partira de la salle des fêtes avec les enfants inscrits et présents.**

☞ **Le périscolaire de fin d'après-midi est également maintenu, comme d'habitude, pour celles et ceux qui sont inscrits. Toutefois l'accueil et donc le départ ont lieu à la salle des fêtes.**

Nous espérons que ce dispositif exceptionnel permettra de répondre aux préoccupations des parents et du corps enseignant compte tenu des préconisations des services de l'Etat. Restant à votre disposition.

Claude AURIAS,
Maire de Loriol

Jean-Pierre MACAK
Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires